

La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
cyberpresse.ca

À 13 ans
Maude-Aimée Leblanc
aspire à la LPGA
Page C2

Dernier adieu
Unanimité ultime
pour Laberge
Page A2



SHERBROOKE / JEUDI 25 JUILLET 2002 / 93e ANNÉE / NO 132

65¢ plus taxes, (Floride 1.75\$)

Des sinistrés exclus

Les victimes des fortes pluies du 2 juillet déchantent à Brompton

François Gougeon
SHERBROOKE

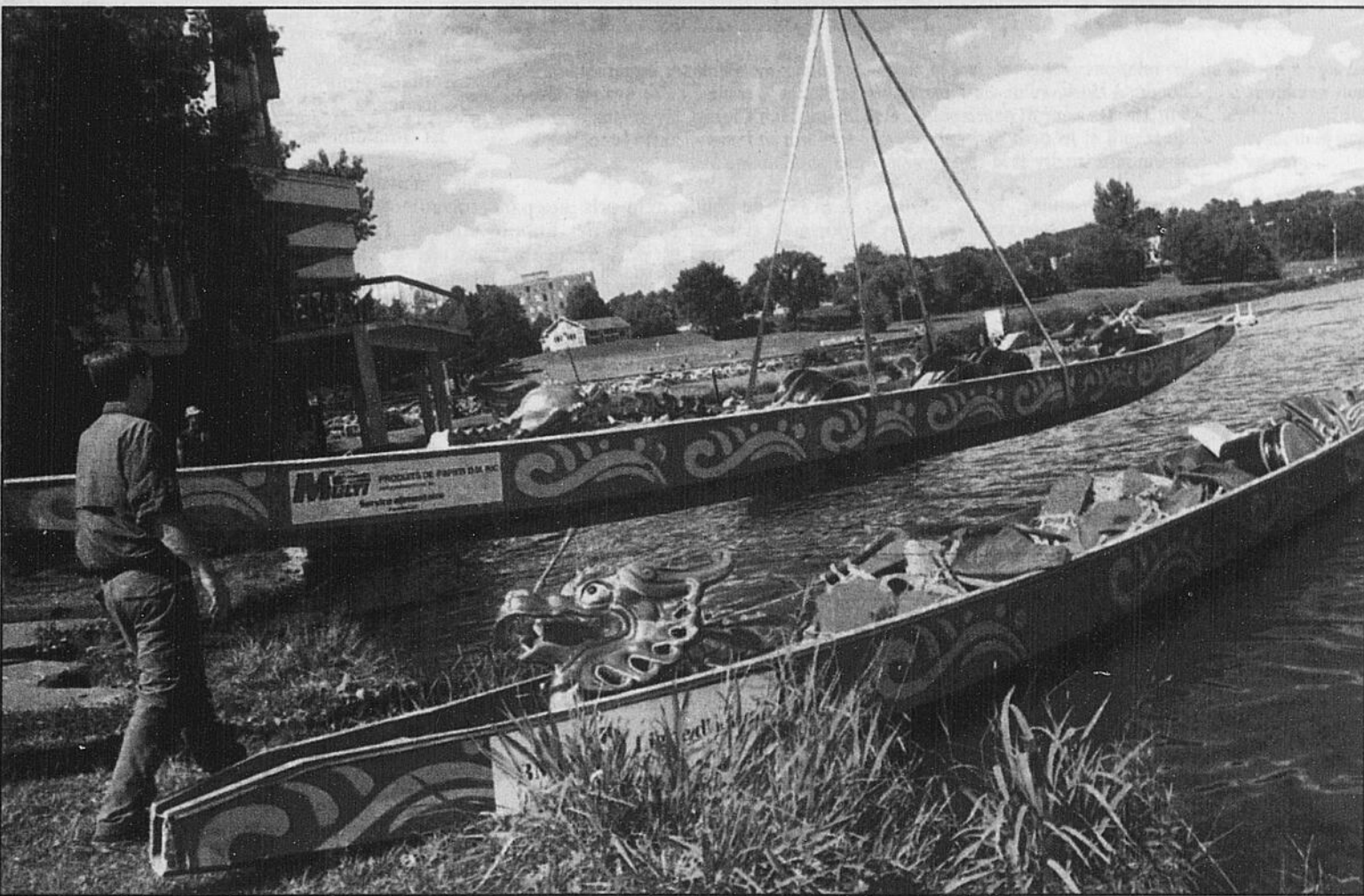
Bien des Sherbrookoises de l'arrondissement de Brompton ayant écopé des fortes pluies du 2 juillet ont perdu leurs illusions hier soir sur la possibilité d'obtenir une

indemnisation par le gouvernement. Lors de cette première de deux soirées d'information organisées par le ministère de la Sécurité civile, en collaboration avec la Ville de Sherbrooke, plusieurs parmi les soixantaine de sinistrés présents ont constaté qu'ils n'auraient droit à aucun dédommagement. D'entrée de jeu, Denis Landry, du ministè-

re de la Sécurité civile, a expliqué les différentes exclusions prévues au décret d'assistance financière adopté le 10 juillet dernier. Par exemple, la personne dont le mobilier de salon du sous-sol a été détruit par l'inondation ne recevra rien si elle possède déjà dans sa rési-

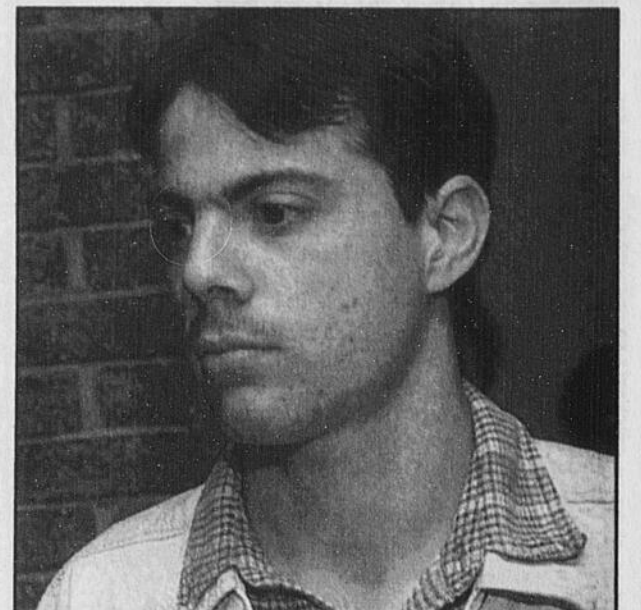
Voir **DES SINISTRÉS EXCLUS** en page A3

LES BATEAUX-DRAGONS ARRIVENT



Imacom, Éric Ponton

Quatre bateaux-dragons sont arrivés à Sherbrooke hier après-midi et il a fallu un camion-grue de la Ville de Sherbrooke pour les déposer dans le Lac des nations. Ces embarcations, longues de 37 pieds et capables d'accueillir une vingtaine de rameurs tiendront la vedette de la première édition de la Fête de l'eau au parc Jacques-Cartier samedi. **LES DÉTAILS EN A3.**



Steve Rousseau

Le cauchemar de Rousseau est terminé

Pas d'appel du verdict

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Le cauchemar de Steve Rousseau est bel et bien terminé.

Le comité d'appel du ministère public a décidé de ne pas aller en appel du verdict de non-culpabilité du jury dans son procès où il faisait face à des accusations de conduite dangereuse et de conduite affaiblie ayant causé la mort.

Rousseau a été acquitté le 27 juin dernier des chefs d'accusation qui pesaient contre lui à la suite de la mort de Steeve Gravel, Sébastien Gravel, Carl Benoit, Marie-France Morin et Patricia Strauss, âgé de 15 à 18 ans, lorsque l'auto qu'il conduisait a plongé dans une carrière inondée de Lingwick le 10 juin 2001.

«C'est un grand soulagement. Mon client, sa famille et moi-même sommes très contents de cette décision. Steve pourra enfin tourner la page pour vrai et reprendre le travail. Il n'y a plus d'épée de Damoclès qui lui pend au-dessus de la tête», explique l'avocate de Steve Rousseau, Anik Viau.

C'est de la bouche du procureur de la couronne qui a présenté la preuve contre Steve Rousseau, Me Pierre Proulx, que la décision de ne pas porter le verdict en appel a été confirmée, hier. Me Proulx n'a pas voulu élaborer davantage cette décision du comité d'appel de la couronne, mais a assuré que cette décision était définitive.

Selon la loi, les parties ont 30 jours pour porter une cause en appel après le prononcé d'un verdict.

«Ce n'est pas fini tant que ce n'est pas fini. Techniquement, la couronne a jusqu'à 17h, lundi soir, pour porter le verdict du jury en appel», prévient Anik Viau.

Sans être un supplice pour son client, Anik Viau indique que les 30 jours suivant le verdict d'acquiescement du jury ont été longs tant pour Steve Rousseau que pour elle.

«Nous avons relu la décision du juge Paul-Marcel Bellavance à plusieurs reprises, afin d'être prêts si la décision avait été portée en appel», indique Me Viau.

Avec la décision de la couronne de ne pas porter le verdict en appel, Steve Rousseau est libre de toute accusation ou de retour possible pour cette cause devant le système judiciaire.

«Il est toujours possible que la cause soit portée à un échelon supérieure si elle sert de jurisprudence dans d'autres procès. Par contre, pour Steve Rousseau, c'est terminé. Il n'aura plus à faire face à la justice pour ces événements», assure Me Anik Viau.

C'est au terme d'un procès de trois semaines entrecoupé de quelques jours de congé pour le jury, parce que les membres de Cour avaient des obligations ailleurs, que Steve Rousseau a été acquitté des accusations qui pesaient contre lui. Le jury composé de cinq femmes et sept hommes avait délibéré environ 45 minutes avant de rendre ce verdict de non-culpabilité.



Me Anik Viau

Urgences: les députés votent

Rollande Parent et Mathieu Boivin (PC)
MONTREAL

Les députés de l'Assemblée nationale voteront aujourd'hui comme prévu sur le projet de loi spéciale du ministre de la Santé, François Legault, puisque la rencontre de la dernière chance entre les médecins et le premier ministre Bernard Landry a échoué.

Après une heure de discussions, hier après-midi, les parties ont dû constater que l'impasse était complète, les médecins n'ayant pu garantir «la couverture de chacune des nuits de la salle d'urgence de Shawinigan et de Jonquière ou même d'autres salles d'urgence d'ici le mois de septembre», a expliqué le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), Renald Dutil.

M. Dutil a convenu que la loi spéciale va permettre l'ouverture des salles d'urgence. «C'est exact, mais à quel prix? a-t-il demandé. On va causer des problèmes dans d'autres secteurs de la santé et dans les 92 autres salles d'urgence du Québec.»

Du coup, la FMOQ et la Fédération des

médecins spécialistes du Québec (FMSQ) rencontreront d'urgence leurs délégués à Québec, ce matin, pour arrêter un plan d'action face à la loi spéciale de M. Legault. «Je ne crois pas que nous allons défier la loi, mais il y a des moyens légaux de voir si elle est conforme aux chartes», a laissé entendre le président de la FMSQ, Yves Dugré.

Cette loi spéciale obligerait les médecins à se rendre travailler dans les urgences qui doivent fermer, la nuit et la fin de semaine, parce qu'il n'y a pas de médecins disponibles pour effectuer les quarts de garde. D'importantes pénalités financières sont prévues pour les médecins qui refuseraient d'obtempérer.

Répartition équitable des médecins

Quant au ministre Legault, il ne s'attend pas à ce que son initiative passe comme lettre à la poste. «On ne s'attend pas à ce que ça se fasse en douceur. On peut comprendre que c'est difficile et que ça peut être mal perçu. C'est ce que j'appelle la balance des inconvénients. On va vivre avec», a commenté le ministre.

M. Legault a expliqué que les médecins décident actuellement du lieu et du moment où ils veulent pratiquer et que cette situation entraînerait une répartition équitable des omnipraticiens et des spécialistes partout au Québec.

«Pour y arriver, il faut changer des choses, a-t-il annoncé. Il y a des planifications à faire, des contrats à signer. Ça fait partie des mesures qu'on compte mettre en place en septembre ou octobre, ce qui nous permettrait d'enlever cette loi temporaire.»

Ce qui est maintenant connu comme la «crise des urgences» avait été porté à l'avant-scène de l'actualité par le décès, à la fin juin, d'un quinquagénaire de Shawinigan, qui s'était heurté après minuit aux portes closes de la salle d'urgence de l'hôpital local.

Quelques jours après le drame, le ministre Legault avait annoncé son intention de recourir à une loi spéciale si aucune solution permanente à la «crise des urgences» n'était trouvée.

Avec l'échec des négociations de dernière heure, la suite des choses se transporte donc à l'Assemblée nationale, à Québec, où une séance extraordinaire de la législature débutera à 9h00, ce matin.

Météo

Ensoleillé Maximum 24
Lever du soleil: 5h22 Coucher: 20h24

Index

Ann. classées.....C5	Loterie.....A3
Arts.....D1	Météo.....C5
Bandes dessinées..C6	Mots croisés.....C6
Chez nous.....B1	Opinions.....A4
Décès.....D5	Ricard.....D3
Économie.....B3	Sports.....C1
Horoscope.....C6	Vézina.....D5



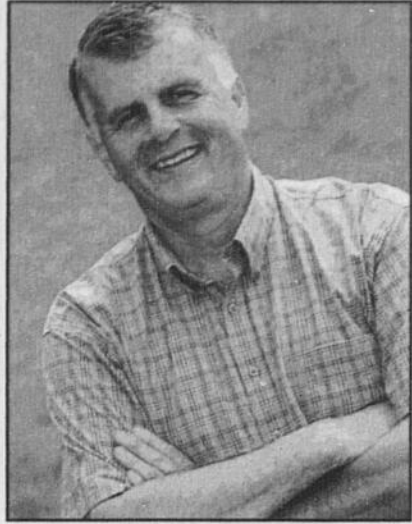
Aux Journées mondiales de la jeunesse à Toronto
Mgr Turcotte fait un tabac (A2)

CAHIER Spécial 24^e édition La Traversée internationale du lac Memphrémagog
A lire ce samedi 27 juillet dans La Tribune

2002
Sherbrooke
LaTribune
écrit l'histoire
au quotidien

À LIRE DEMAIN

Le Mondial de baseball junior courtise la presse montréalaise



Don Warnholtz, président du Championnat mondial de baseball junior

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin	ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
ADJOINT Stéphane Garant	DIRECTEUR André Cusseau
PRODUCTION DIRECTEUR André Roberge	ADJOINT Serge Nadeau
ADJOINTS Steeve Rancourt Michel Doyon	

Louis Laberge réussit un dernier exploit

Rollande Parent (PC)
MONTRÉAL

Louis Laberge a fait une dernière fois l'unité, hier, à l'occasion de ses funérailles. Il a été présenté comme «un être exceptionnel», tant par le premier ministre Bernard Landry que par l'évêque Jean-Guy Hamelin, de Rouyn-Noranda, le président actuel de la FTQ Henri Massé ou son fils Jean.

Ses qualités professionnelles et personnelles vantées par tous et chacun depuis son décès, jeudi soir, d'un arrêt cardiaque à son domicile de l'Assomption, ont fait en sorte que de nombreux dirigeants et travailleurs syndiqués de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec ont tenu à assister à la cérémonie religieuse, qui se déroulait à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde.

En plus, aux premiers rangs, se côtoyaient sans manière les Lucien Bouchard, Brian Mulroney, Jacques Parizeau, Jean Charest, Gilles Duceppe, Gérard Tremblay, Bernard Landry, Pauline Marois, Jean Rochon, Denis Coderre, Yvon Charbonneau, Paul Martin, entre autres, alliés ou adversaires politiques confondus.

Après l'homélie prononcée par le neveu du défunt, l'animateur de pastorale Claude Bertrand, le premier ministre Bernard Landry, tout juste rentré de vacances, n'a pas hésité à parler de Louis Laberge comme un des plus grands Québécois du dernier demi-siècle.



Louis Laberge a parfois eu des relations orageuses avec le monde politique, mais hier ses représentants étaient venus nombreux à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde pour souligner le respect qu'ils avaient développé envers le syndicaliste de carrière. On pouvait apercevoir le chef libéral Jean Charest, les ex-premiers ministres Brian Mulroney, Lucien Bouchard et Jacques Parizeau (accompagné par sa femme Lisette Lapointe), le premier ministre Bernard Landry et la vice-première ministre Pauline Marois.

M. Landry a vanté ses capacités d'analyse et de décision, son habileté à trouver des solutions et des consensus, sa capacité à développer stratégies et tactiques, à trouver des solutions et à détendre l'atmosphère dans les situations les plus dramatiques.

Le premier ministre a aussi déridé l'assistance quand il a fait allusion au goût prononcé pour l'alcool qu'avait Louis Laberge.

«Quand le Fonds de solidarité a pris une participation importante dans la Maison des Futails, tout le monde a compris qu'il s'agissait d'un placement économique rentable!», a-t-il dit.

«Son oeuvre socio-économique pour notre nation est gigantesque. Elle se résume à ceci: Louis Laberge n'a jamais rejeté l'économie de marché et les courbes de l'offre et de la demande mais il

s'en est toujours méfié. Il a compris que le libéralisme pouvait créer la richesse et l'emploi mais n'avait aucun talent naturel pour les répartir. Louis a consacré sa vie à faire le contrepois, par le syndicalisme», a soutenu M. Landry.

Le président de la FTQ, Henri Massé, a su toucher la foule quand il a parlé de toutes les années de vie active syndicale de Louis Laberge, de 1964 à 1991, en sa qualité de président de la FTQ.

«Louis Laberge a marqué si profondément notre histoire syndicale et nationale, il nous inspire si fortement qu'il continuera à façonner notre destin», a soutenu M. Massé.

«Des grands hommes, on dit qu'ils laissent un vide en partant. Pas lui. Son héritage, il nous le tout donné, de son vivant. Il nous mis entre les mains une grande centrale syndicale et plein de ressources pour accomplir notre mission de justice sociale», a renchéri le syndicaliste.

Et finalement, un des trois fils du défunt, Jean, a mentionné que son père disait souvent qu'il n'avait jamais vraiment eu l'impression de travailler tant il était entouré «d'une gang de chums... Pour quelqu'un qui n'a jamais travaillé, tu en as réalisé des choses, et des belles», a-t-il lancé.

Mais c'est l'actuel président de la FTQ qui a eu le dernier mot avec un humour qu'aurait apprécié le défunt en parlant de son passage dans l'autre monde: «Le bon Dieu a un méchant partage de leadership sur les bras...»

L'arrivée émouvante du pape ravive l'intérêt

Presse Canadienne
TORONTO

Pendant que le pape Jean-Paul II se reposait au lac Simcoe, hier, les activités de la Journée mondiale de la jeunesse (JMJ), faites de concerts, séances de prière et discussions d'ordre spirituel, se poursuivaient. Elles vont culminer par la messe papale, dimanche au parc Downsview, où une grande foule est attendue.

L'événement religieux a jusqu'ici rassemblé 200 000 personnes. Même si l'affluence n'est pas aussi forte qu'ils l'espéraient — moindre en tout cas qu'à celles de Paris en 1997 et Rome, en 2000 —, les organisateurs de la JMJ considèrent que les inscriptions ont bondi quand le public a été témoin de l'arrivée émouvante du pape, mardi.

Le frère octogénaire en a surpris plus d'un en descendant le grand escalier à sa sortie du MD-11 d'Alitalia, après un vol de neuf heures.

«Sa santé est fragile mais il donne tout ce qu'il a pour être ici», a souligné Bonnie MacLaren, d'Alexandria, près d'Ottawa.

Kristen Robinson, 15 ans, de Cincinnati, se dit «vraiment excitée. Il donne à tous un formidable exemple. Quand on contemple l'ensemble de sa vie, on découvre toutes ces grandes choses qu'il a faites.»

Au lac Simcoe, Jean-Paul II a laissé l'île Strawberry pendant trois heures, pour un tour de bateau.

L'embarcation à trois niveaux, longue de 10 m et baptisée Blue Sapphire, a laissé le quai vers 11h. Entouré de quatre embarcations de la police, le yacht de croisière l'a mené à l'institution Huronia où vivent des adultes handicapés, près d'Orillia.

Une fois le bateau amarré, des pensionnaires et employés se sont approchés à bord de pédalos. «Ils ont demandé sa bénédiction au Saint Père, puis il leur a remis des chapelets. Les gens étaient vraiment contents, ce fut un moment émouvant», a expliqué Joaquin Navarro-Valls, porte-parole du pape, à Toronto.

De retour à l'île Strawberry, l'illustre visiteur a débarqué et marché jusqu'à une voiturette de golf, qui l'a mené à sa maison de retraite, dans ce domaine appartenant aux pères Basiliens.



lmartin@latribune.qc.ca
TORONTO

Aux Journées mondiales de la jeunesse, l'amitié et la fête sont des leitmotivs incontournables, ce qui n'empêche pas la religion d'y être archi présente, servant non seulement de prétexte à cette immense partie de plaisir, mais également de lien inextricable entre les fidèles du monde entier. Partout dans le Grand Toronto, les jeunes s'unissent pour scander la bonne parole, à coups de «God is good, all the time» et de «Moi, j'aime Jésus,

et toi l'aimes-tu?» répétés en boucles.

Dans Exhibition Place, ce parc gigantesque consacré à l'événement, tous les pèlerins ont une croix de bois pendue au cou ou un chapelet enroulé au poignet. Tous portent des gaminets aux slogans évocateurs. Tous se disputent, dans les stands itinérants qui peuplent la place, des souvenirs à l'effigie de Mère Térésa ou de la Vierge Marie.

C'est un autre monde. Complètement. Un monde où l'on adulte les membres du clergé, où des foules en liesse ovationnent les prêtres et où la foi en Dieu est un dada que l'on brandit bien haut et bien fort. Cette fierté d'être catholiques est notamment portée avec ferveur lors des cérémonies religieuses qui remplissent l'horaire quotidien. Chaque matinée, des catéchèses et des messes se tiennent dans quelque 25 langues différentes. Hier, la cérémonie en français, la première, était officinée par le cardinal de Montréal, Jean-Claude Turcotte. Sa prestation a d'ailleurs connu un succès monstre auprès des centaines de francophones rassemblés!

Un gros «show»

Dans une salle immense bondée de filles et de garçons tantôt recueillis tantôt euphoriques, l'archevêque est devenu, pour quelques heures, la vedette rock d'un spectacle dont les chansons clamaient l'amour de Dieu. Un gros «show» sur une grosse scène, avec ce qu'il faut de grandeur, d'humour et de simplicité pour plaire à la jeune génération. Une cérémonie à mi-chemin entre le protocolaire et l'éclaté, entre le conventionnel et l'original. Une chorale gospel énergique, un décor lumineux et une interaction continue: de quoi séduire ceux qui délaissent souvent les églises, les jugeant peu novatrices et engluées dans un moule rigide et morne.

«C'est absolument magnifique. On voit que la messe a été adaptée pour les jeunes. Pourquoi les églises ne changent-elles pas un peu leurs messes pour s'adapter elles aussi?» C'est ce qu'a questionné Mélanie Rondeau, du groupe de la cathédrale de Sherbrooke, une fois la liturgie terminée. Tous ses camarades ont dès lors convenu qu'une telle cérémonie ne serait certes pas appréciée chez les générations plus âgées,

habitues à des messes plus conformistes. «Dans ce cas-là, pourquoi n'organiserait-on pas, à Sherbrooke, des événements occasionnels réservés aux jeunes? En faisant un peu de publicité, c'est sûr que les jeunes y accourraient», a estimé Marie-Josée Côté.

Assurément, si l'on se fie à la réaction des jeunes pèlerins hier, un souffle de changement ne pourrait qu'aviver l'assiduité de la génération montante dans les églises. Et qu'on se le tienne pour dit: un peu plus de couleurs à la cérémonie ne diluent en rien la compréhension des paroles transmises. Au contraire. «C'était un beau spectacle, mais l'Esprit occupait tout de même une grande place. C'était très intense!», a assuré Mélanie Rondeau, au sourire paisible à la sortie de la salle travestie en cathédrale.

Ovation debout pour le cardinal

Megan Stepushyn, qui travaille pour l'Association des Townshippers, était aussi emballée: «Les paroles

de Monseigneur Turcotte m'ont donné l'espoir que je peux faire quelque chose de bien dans ce monde, que je peux changer des choses.»

Dans la bonhomie et la conviction qu'on lui connaît, le cardinal a entretenu les jeunes sur leur rôle dans l'Église et sur la terre, truffant son intervention de blagues, de citations typiquement québécoises et de «petits conseils d'amis». Discourant en toute simplicité, il a notamment expliqué aux fidèles l'importance «d'entretenir une vie d'amitié avec Jésus».

«Il parle de Jésus dans des termes qui nous rejouissent. Il en parle comme d'un ami ou d'un amoureux, dont on doit prendre soin. Il vulgarise l'Église», a fait remarquer Marie-Andrée Bonneville, éducatrice spécialisée à Sherbrooke.

Somme toute, à en juger par les applaudissements nourris et la longue ovation debout qu'on a réservés aux interprètes de ce spectacle grandiose, sans coups d'éclat ni trop de fioritures, les stars de la musique rock n'ont qu'à aller se rhabiller!

Un Sherbrookoïse veille sur les V.I.P.

Laura Martin
TORONTO

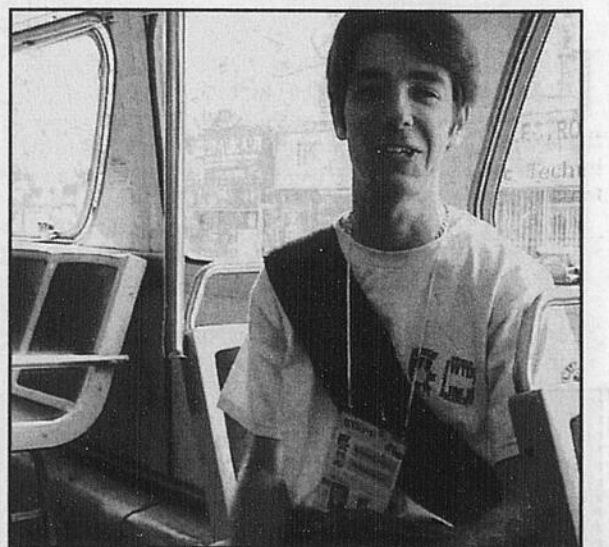
Le Sherbrookoïse Sébastien Lacroix est un homme bien occupé ces jours-ci. Pas moyen de lui parler deux minutes sans que son attention se porte ailleurs. Il répond au téléphone d'une main, avale son déjeuner de l'autre, tout ça en saluant d'un franc signe de tête chaque personne qui effleure son champ de vision. Dans le jargon québécois, on appelle ça avoir la «broue dans le toupette!» A Toronto, on dit qu'il travaille pour la Journée mondiale de la jeunesse (JMJ). Une semaine comme celle-là, ça suffit pour comprendre son étourderie involontaire!

Depuis que près de 250 000 jeunes fidèles sont débarqués à l'ombre de la Tour du CN lundi, l'organisation du pèlerinage bisannuel travaille d'arrache-pied. Responsable de la coordination des cinq cents évêques et cardinaux invités, Sébastien Lacroix n'y fait bien sûr pas exception.

Le jeune homme de 22 ans confirme d'ailleurs qu'il vit en ce moment une des expériences les plus mémorables de sa courte vie: «La pression est énorme, mais je vis chaque jour intensément!», glisse celui qui, en direct de l'Hotel Colony du centre-ville de Toronto, gère les déplacements et l'hébergement des ecclésiastiques invités. «Je ne pensais jamais que me retrouverais à travailler pour les V.I.P. Les Journées mondiales de la jeunesse sont faites par et pour les jeunes, pas pour les centaines d'invités. Or ces gens sont quand même des leaders, il faut en prendre soin!»

Si le Sherbrookoïse, lui-même très attaché à l'Église catholique, oeuvre cette semaine pour la logistique de cet événement grandiose, c'est qu'on lui a proposé de joindre l'équipe il y a de cela deux ans. «A ce moment-là, j'étudiais la philosophie au Collège dominical à Ottawa. C'est le directeur général de la JMJ, le Père Thomas Rosica, qui m'a contacté directement. J'ai donc fait le grand saut!»

A son arrivée dans cette organisation, Sébastien Lacroix a d'abord été réceptionniste, en raison de son bilinguisme, puis il a orchestré le transport de la croix des JMJ à travers le Canada. Arrivée à Ottawa en avril 2001, la structure de bois de 31 kilogrammes a visité les 72 diocèses du pays, franchissant quelque 72 000 kilomètres, au auto, en bateau et même en traineau. Le nouveau Torontois a donc de quoi s'enorgueillir:



Le Sherbrookoïse Sébastien Lacroix compte parmi les trois cents membres de l'organisation de la Journée mondiale de la jeunesse (JMJ) à Toronto. Il s'affaire actuellement à contenter les moindres désirs des évêques et des cardinaux.

«C'est tout un exploit qu'on a accompli!»

Avec un groupe d'une vingtaine de personnes, il a également participé au chemin de croix qui a relié Montréal à Toronto au printemps dernier. «Je ne pensais jamais que j'allais passer à travers. Par chance, on était jamais seuls au cours de ce périple. Les croyants venaient faire des bouts de chemin avec nous pour toucher la croix et se laisser toucher par elle. Notre arrivée à Toronto, le 9 juin, a été triomphante. Mais ce n'était que le début d'une grande aventure!» De fait, dès son retour, Sébastien Lacroix a été affecté au soutien des invités V.I.P., de sorte que cette semaine, l'aventure atteint son paroxysme.

Le 15 août prochain, le contrat du Sherbrookoïse viendra à terme. Pour l'instant, il n'a guère le temps de réfléchir à ce qui l'attendra ensuite, après près de deux ans passés au sein de l'équipe du plus grand rassemblement de jeunes au monde. Peut-être retournera-t-il sur les bancs d'école, terminer ses études en philosophie. Peut-être s'engagera-t-il sur la voie de la prêtrise. «Je laisse toutes les portes ouvertes», réussit-il à avouer entre deux appels urgents.

Des bateaux-dragons au lac

Un nouveau sport présenté aux Sherbrookoïses lors de la Fête de l'eau

Daniel Forgues
dforgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

L'arrivée de quatre bateaux-dragons au lac des Nations hier après-midi pourrait bien signifier l'arrivée d'un nouveau sport à Sherbrooke!

Transportés par camion-remorque de Montréal à Sherbrooke, ces embarcations de fibre de verre pesant dans les 2000 livres partageront la vedette au lac des Nations en fin de semaine, dans le cadre de la première édition de la Fête de l'eau qui se tient au parc Jacques-Cartier, une activité coordonnée par l'organisme CHARMES.

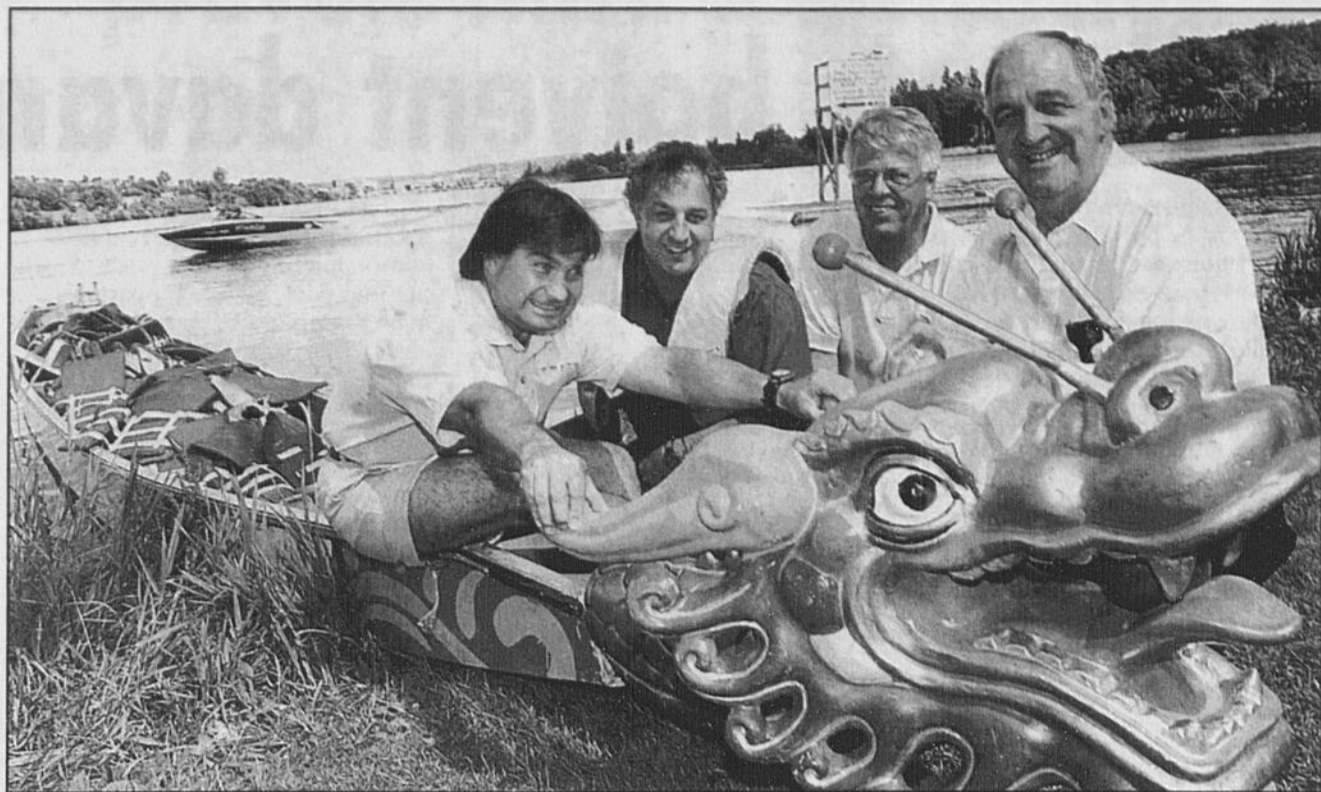
Il a fallu un camion-grue de la Ville de Sherbrooke pour mettre délicatement à l'eau ces canots de 37 pieds de long, ornés d'une tête de dragon à l'avant et d'une queue de dragon à l'arrière. Les bateaux-dragons accueillent une vingtaine de rameurs obéissant au rythme d'un batteur, l'embarcation étant gouvernée par un barreur. Sans une synchronisation parfaite, la manœuvre du bateau devient presque impossible.

Achat possible

Le président du club de canot-kayak, Jean LeProhon, ne cache pas son intention de faire l'acquisition d'au moins deux de ces embarcations afin de faire la promotion de ce sport à Sherbrooke.

Les bateaux dragons arrivés à Sherbrooke hier après-midi ont été empruntés à la Communauté chinoise de Montréal, pour le week-end.

Pas plus tard qu'en fin de semaine



L'arrivée de bateaux-dragons hier après-midi au lac des Nations pourrait aussi signifier l'arrivée d'un nouveau sport à Sherbrooke. Sur la photo, Jean Gagnon, directeur du Club de canot-kayak de Sherbrooke, Paul Beaudoin, directeur général de CHARMES, Jean LeProhon, président du Club de canot-kayak et Albert Painchaud, directeur général de Cité des rivières.

dernière, ils étaient la vedette dans une compétition internationale qui se déroulait dans le bassin olympique de Montréal.

Les quatre embarcations seront utilisées samedi sur le lac des Nations dans le cadre de la première édition de la Fête de l'eau. Il y aura des compétitions professionnelles avec la participation d'une douzaine d'équipes de Montréal et de quatre de Sherbrooke.

Le directeur général de Cité des rivières, Albert Painchaud, voit déjà dans

ce sport la tenue d'un événement d'envergure provinciale et même nationale à Sherbrooke.

«Notre lac des Nations sera bientôt unique, pourquoi ne pas le mettre à profit? Les courses de bateaux-dragons prennent de plus en plus d'importance, on pourrait facilement joindre l'événement aux activités de la Fête du lac des Nations», croit-il.

Quant au président du Club de canot-kayak de Sherbrooke, Jean LeProhon, il se dit aussi convaincu qu'un tel

sport pourrait vite connaître une popularité à Sherbrooke.

«Juste à Montréal, il y a 80 équipes qui s'entraînent deux ou trois fois par semaine. À Toronto, on compte pas moins de 240 équipes, j'imagine qu'il serait facile de mettre quelques équipes sur pied à Sherbrooke», estime-t-il.

Ce dernier conclut en soulignant que le Canada a remporté, l'an dernier, le championnat mondial de bateaux-dragons qui se déroule annuellement à Hong Kong.

Cité des rivières va de l'avant au lac des Nations

Daniel Forgues
dforgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Le Lac des Nations constituera un lieu unique au Canada dès l'été prochain, assure le directeur général de Cité des rivières, Albert Painchaud.

Il sera unique dans le sens que la rivière Magog sera accessible au public par toutes ses rives, quatre saisons par année, et que la rivière Magog elle-même sera aussi accessible aux amateurs de sports nautiques.

Première phase

Dès cet automne, on entamera la première phase des travaux dans le secteur de la rue Esplanade, en refaisant les sentiers pédestres ainsi qu'une partie des murs de soutènement le long de la rivière. En aucun cas, on ne touchera à la rivière.

Cette phase, dont les travaux sont évalués à 9 millions \$, devrait être complétée pour l'an prochain. Sherbrooke y injecte trois millions \$, tandis que le fédéral et le provincial y injectent chacun 2,5 millions \$, et que d'autres organismes complètent la facture.

Les appels d'offres devraient être lancés dans quelques jours pour cette première phase qui comprendra aussi l'aménagement de la rive nord du Lac des Nations.

Dans le cas de cette rive, il y aura deux endroits pour traverser sécuritairement la voie ferrée qui sera d'ailleurs protégée par une clôture sur toute sa longueur.

«Il y aura des endroits pour traverser sécuritairement la voie ferrée, des pistes cyclables ainsi que des sentiers pédestres. Les gens pourront avoir accès à tout le rivage du Lac des Nations à l'année longue. C'est un aspect qui revêt une importance capitale quand vient le temps de présenter des événements spéciaux sur la rivière», indique le directeur général de Cité des rivières.

Les gorges

Une deuxième phase, dont les plans sont en préparation, devrait permettre d'aménager les gorges de la rivière Magog, au centre-ville, les travaux ayant sommairement été évalués à 7 millions \$.

Ce n'est qu'à l'automne que l'on pourra connaître l'envergure exacte de ce projet ainsi que toutes ses implications.

Rappelons que la Ville de Sherbrooke vient à peine de donner son accord pour la démolition de l'ancien édifice Gabr, à l'extrémité de la rue Wellington nord, ainsi que pour l'aménagement du secteur Frontenac des rives de la Magog, un projet de 3,2 millions \$.

Un dernier au revoir à Valérie



La Tribune, Evelyne Leblanc

Parents et amis ont salué le courage, la joie de vivre et la détermination de Valérie Bibeau, qui est décédée à la suite de la greffe d'organes subie vendredi dernier.

Evelyne Leblanc
eleblanc@latribune.qc.ca

WINDSOR

réunis afin d'offrir un dernier au revoir à la jeune femme de 18 ans, décédée samedi matin à la suite de la greffe d'un cœur et de deux poumons.

Le petit cercueil bleu pâle trônait dans l'allée centrale, alors que l'on témoignait du dynamisme, du courage et de la détermination de Valérie, qui ne s'est jamais laissé abattre par ses problèmes de santé.

Des amis de la jeune femme ont écrit un témoignage rappelant leur chagrin de perdre ainsi une amie si chère. «Chaque jour et chaque nuit, nous te sentons près de nous avec tes yeux brillants. Notre chère ange fallait-il te perdre? Veille sur nous et guide notre chemin jusqu'à la fin», a lu une proche en leur nom.

La soeur aînée de Valérie, Amélie

Bibeau, a tenu à rendre un dernier hommage à sa cadette par la voix de l'un de ses amis. «Il n'y a pas de mot pour décrire ton courage, ton sourire. Des batailles, tu en as gagnées. Tu as défié les statistiques en vivant 18 années, et quelles années!», soulignait-elle dans cet hommage qu'elle a nommé «La meilleure, c'est ma soeur».

Dans son témoignage, l'aînée a aussi rappelé l'entêtement de sa soeur alors qu'elle défiait l'autorité des médecins qui lui demandaient de ralentir et ce, en faisant du patinage artistique et en joignant les rangs d'une équipe de balle molle.

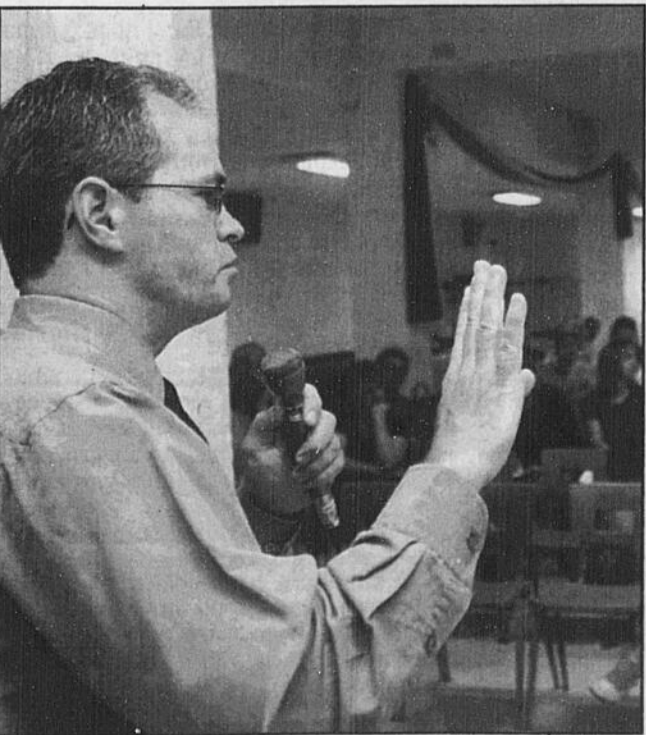
«Tu as accompli de grandes réussites qui t'ont demandé combien d'efforts, comme les cinq opérations que tu as subi. La semaine dernière tu as aussi obtenu ton diplôme d'études secondaires et un prix de persévérance combien mérité. Ton nouveau cœur et tes nouveaux poumons t'ont permis de lutter jusqu'au bout. Mon idole, mon inspiration, ma muse. Je tiendrai ma promesse pour que tu ne sois jamais oubliée. Je t'aime à l'infini ma petite soeur», conclut-elle alors que plusieurs essuient une larme.

Le curé Denis Cournoyer a rappelé à tous, mais surtout aux jeunes gens présents dans l'assemblée, de ne jamais cesser de rêver. «Leur réalisation s'effectuera à travers les efforts et demandera de vaincre des obstacles. Il ne faut pas se décourager», affirmait-il demandant, tout comme la famille, aux gens de signer leur carte de don d'organes.

À la sortie de l'église, parents et amis ont regardé, les yeux rougis, partir le cercueil pour la crematorium où la jeune femme serait incinérée. Avant que l'on ferme le corbillard, la soeur aînée a posé une main et le front sur la tombe en guise de dernier au revoir.

DES SINISTRÉS EXCLUS

Suite de la page A1



Imacom, Eric Ponton

Denis Landry, du ministère de la Sécurité publique, a donné les détails du décret adopté pour venir en aide aux inondés du 2 juillet dans l'arrondissement de Brompton. Bien des gens ont déchanté sur les possibilités de compensation et ont quitté avant la fin de la séance.

La Ville pointée du doigt

Dans un climat quand même serein, le représentant du ministère de la Sécurité publique n'a

dence un mobilier de salon à l'étage supérieur qui n'a pas été endommagé par l'eau. C'est la même chose pour la salle de bains, si c'est la deuxième de la maison et ainsi de suite. Tout comme pour les manteaux de fourrure, bijoux et autres articles de luxe.

«Il faut bien comprendre un point majeur du décret, a insisté M. Landry devant des gens qui ont vite rouspété, que c'est une aide humanitaire de dernier recours... On n'est pas une compagnie d'assurance!»

Globalement aussi, dans ce qui est admissible, le décret couvre le moins cher entre la réparation des biens endommagés et leur coût de remplacement. «J'habite au coin de Larocque et Saint-Jean-Baptiste. C'est la troisième fois cette année, avec 1996 et 1998, que je suis inondé. Et je m'aperçois que j'ai droit à rien... Bonsoir la visite, j'ai pûs rien à faire ici», a lancé Noël Lacharité, avant de quitter prestement la salle.

D'autres citoyens, réalisant qu'il n'avaient droit à aucune compensation, ont également quitté avant la fin de la rencontre. «C'est vraiment pas fameux. J'ai perdu mes équipements de couture et comme c'est relié à un revenu pour mon travail, alors ce n'est pas couvert... Je me fais pas d'illusion sur ce que je vais recevoir», a lancé avec dépit Mireille Hardy.

Celui-ci a tenu à rappeler l'importance «exceptionnelle» de la pluie. «On a eu quatre pouces en quarante-cinq minutes! Est-ce que les infrastructures sont adéquates? Pour toutes les situations possibles? Mais c'est sûr qu'avec nos services, on va regarder de ça de plus près. Peut-être que le bassin de rétention (dans le secteur de la rue Du Parc) a besoin d'être creusé, agrandi... Ce sont toutes des choses qu'on va analyser», a dit M. Perrault.

Concernant l'aide prévue au décret, il y aura d'ici 21 heures aujourd'hui, à la salle communautaire de la rue Du Couvent, des officiers du ministère de la Sécurité publique afin d'aider les gens à remplir le formulaire d'inscription.

Enfin, une autre séance d'information aura lieu ce soir, au motel La Réserve, pour les autres Sherbrookoïses victimes du coup d'eau du 2 juillet.

LA GÉNÉREUSE Route 108, à 8 km de l'Université Bishop

FRAMBOISES Certifié BIOLOGIQUE

savoir - fraîcheur à cueillir

FERME BIODYNAMIQUE

540, ch. Labonté, Sand Hill 819 875-5156

LOTTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 2002-07-24

02 04 08 15 22 49

Complémentaire: (31)

Quebec 49 Tirage du 2002-07-24

11 32 33 37 42 46

Complémentaire: (04)

PANCO Tirage du 2002-07-24

01 05 06 07 08 10 16 19 24 27

29 39 41 45 49 54 55 56 57 69

Quintessence Tirage du 2002-07-24

3 4

Extra Tirage du 2002-07-24

NUMÉRO

836 0905 762099

Les modalités d'encaissement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... 1 866 506 8118

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Les Québécois boivent davantage

Ce qui paraît être une mauvaise nouvelle en est peut-être une bonne... En apprenant que le Québec a connu la plus forte croissance de consommation d'alcool en dix ans, certains vont sûrement s'affoler: l'ivrognerie nous guette, la sobriété fout le camp, le nombre d'accidents va augmenter, les chicanes de famille vont grossir, bref, tous les maux liés à l'alcool sont à notre porte. À moins qu'on examine les chiffres d'un peu plus près et qu'on se rende compte qu'au contraire, les Québécois boivent mieux que jamais. Et que leur consommation d'alcool est de plus en plus sage.

C'est vrai que notre consommation globale a augmenté de 8,6 % en dix ans, en incluant les ventes de vin, de bière et de spiritueux. Mais pour porter un jugement sur nos habitudes de consommation, il faut faire des distinctions importantes. En y regardant bien, on se rend compte que les Québécois ne boivent que 2,9 litres de spiritueux par personne par année, ce qui est bien en-dessous de la moyenne nationale qui est de 6,1. Et que la consommation de la bière ne varie que modestement: de 85 à 93 litres par personne de 1992 à 2001.

Ce sont donc les ventes de vin qui ont augmenté. Elles sont maintenant de 16,3 litres par personne au Québec, ce qui signifie 33 % de plus que la moyenne nationale. Faut-il s'en inquiéter? Absolument pas. Pour plusieurs raisons.

D'abord, ce chiffre est énormément inférieur à celui des pays européens, France, Italie et Espagne, producteurs de vin dont la moyenne est beaucoup plus élevée. Un grand nombre de chercheurs s'entendent pour affirmer que la «diète méditerranéenne», qui inclut le vin à ses menus quotidiens, contribue à prolonger

une vie en bonne santé chez ceux qui l'adoptent. Bien sûr, cette diète comprend le poisson, les fruits et les légumes, en plus de l'usage de l'huile qui remplace le beurre dans la cuisson. Mais on peut raisonnablement conclure qu'une alimentation saine et bénéfique comprend le vin en petites quantités régulières.



Jean-Cyril DUBUC

Plus encore, on ne compte plus les études faisant la preuve que la consommation de deux verres de vin par jour peut, pour la plupart des gens, favoriser une protection efficace et réelle contre les maladies cardiaques. Certains diront que le vin rouge est plus favorable que le blanc; d'autres que c'est le phénomène de détente qu'engendre la dégustation du vin qui produit l'effet bénéfique. Peu importe: les résultats montrent un lien certain entre la consommation modérée de l'alcool et une meilleure santé.

Enfin, nuance importante, le vin se boit au repas; les spiritueux et la bière souvent entre les repas. Et l'alcool consommé sans accompagnement de nourriture offre beaucoup plus de risque d'excès dommageables à la santé que celui qui accompagne un repas. Plus encore, l'alcool sans nourriture ouvre facilement la porte à une culture d'enivrement plutôt

qu'à une culture de dégustation. D'un côté, c'est boire pour l'effet; de l'autre, boire pour le plaisir. Celui de la convivialité y compris.

Les Québécois ont accès à un choix de vins venant de tous les pays et de toutes les régions, à très bons prix, peut-être plus que quiconque dans le monde. Ils apprennent l'art de l'accompagnement des mets, ils définissent leurs goûts, ils s'offrent un raffinement de qualité de vie qui les lie à une culture plusieurs fois millénaire. Ce n'est sûrement pas dans un tel contexte qu'on peut parler de danger social.

Plus inquiétante est la consommation vouée à l'ivresse; celle des jeunes, par exemple, qui s'offrent de cinq à sept verres de bière en chaque occasion qu'ils ont de boire. On est loin de la consommation raisonnable du vin au repas.

Lettrés ouvertes

Choqué, choqué, M. Dutil?

Dans la crise actuelle que l'on pourrait nommer «les médecins à l'urgence», M. Dutil et sa fédération auraient préféré, encore une fois, une solution temporaire de cas par cas. Ils proposaient de remplir les cases d'un calendrier par des noms de médecins disposés à travailler à l'urgence des hôpitaux concernés; pour quelques semaines!

Et puis après? Voilà. Les trois fédérations (FMOQ, FMSQ et FMRO) refusent toute solution à moyen ou long terme parce qu'elles savent bien qu'une telle solution les désavantagerait. Le problème a deux volets. Premièrement, le contingentement, qui limite en deçà des besoins réels le nombre de médecins disponibles, et deuxièmement l'engagement automatique des médecins permet à chacun de travailler tant qu'il le souhaite, et donc d'avoir le niveau de revenu qu'il désire. En effet, dans la profession médicale, dès que vous avez votre «diplôme», vous êtes automatiquement un employé du gouvernement, et vous pouvez travailler où vous voulez, quand vous voulez; vous êtes automatiquement payé par le gouvernement pour le travail que vous faites. N'est-ce pas merveilleux?

Les fédérations savent très bien que sans contingentement, ce régime ne

peut plus tenir. Le jour où il y aurait trop de médecins, c'est la compétition (ou la concurrence si vous préférez) qui déciderait des conditions: un médecin «chômeur» finirait bien par aller à Shwinigan! Le contingentement fait aussi l'affaire du gouvernement dans le contexte actuel: étant donné qu'il faut payer chaque médecin à l'acte, moins il y a de médecins, moins il y a d'actes!

Le gouvernement qui tentera de briser ce cercle infernal devra affronter la tempête: les médecins sont très puissants, à la fois par le chantage qu'ils peuvent exercer (ils ont le monopole du traitement médical!) et aussi par l'argent dont ils disposent.

Voilà pourquoi le ministre propose lui aussi une solution temporaire, qu'on peut dire d'accommodements... Vous savez, il y a des élections qui s'en viennent, et alors il ne faut pas faire trop de vagues, mais au moins donner l'impression qu'on s'occupe des problèmes. Et alors les urgences vont rester ouvertes, jusqu'à la prochaine crise. Et compte tenu du mécontentement que va engendrer la mesure du gouvernement, on peut craindre que la prochaine crise vienne vite, et qu'elle soit intense: grave, on verra bien dans le temps comme dans le temps, et on recommencera.

Pierre Connolly
 Ascot Corner

On ne s'improvise pas...

Pierrette-Hélène Roy terminait sa critique de la pièce *Ça passe ou ça casse* avec le commentaire qu'il «n'est pas facile de s'improviser auteur pour le théâtre...»

Madame Roy pourrait peut-être appliquer ses commentaires et conseils à la critique de théâtre, car il n'est pas facile de s'improviser connaisseur de théâtre. Et pourtant, depuis des années madame Roy tente avec un succès très mitigé d'y arriver.

Ainsi, si elle n'a pas su reconnaître dans la pièce qu'il s'agissait d'une caricature burlesque de personnages souvent placés sur un piédestal par la société, si elle n'a pas su comprendre que le caractère burlesque du spectacle, qu'elle trouve «sans queue ni tête» était justement le style dont elle semblait ignorer l'existence même, accusant l'équipe, et particulièrement moi, en qualité de metteur en scène, d'avoir manqué de donner au spectacle.

Il y a déjà plus de dix ans que le théâtre d'été a disparu de la scène sherbrookeuse. Ceci n'est sûrement pas causé par le manque ni par le bassin de population, ni à leur manque de culture, ou de soif de spectacles légers pour se divertir l'été.

Est-il possible que les critiques presque toujours destructrices de Pierrette-Hélène Roy auraient contribué à cette disparition?

Il suffira de dire que seuls les regrettes Lionel Racine et Réjean Chaloux m'avaient confié, à tour de rôle, avoir le courage de monter les pièces qu'ils voulaient, n'en déplaise à Madame Roy, car ajoutaient-ils, les chances sont que tout allait lui déplaire. Qui d'autre oserait se prêter à ce genre de torture psychologique par amour de théâtre.

Quant à moi, l'âge y étant pour quelque chose, j'avais oublié à quel point les critiques de madame Roy avaient presque toujours été blessantes. Elle a tôt su me le rappeler.

Ainsi, peu importe le nombre d'années durant lesquelles une personne a fait des critiques plutôt destructrices du théâtre en région, cela ne la qualifie pas pour autant comme critique avertie.

La critique aussi peu élogieuse que madame Roy a faite récemment de la pièce présentée à Sainte-Catherine-d'Hatley m'a incité à vous faire parvenir cette missive.

De grâce, demandez à Madame Roy de passer ses frustrations ailleurs que dans les salles de théâtre, et de s'efforcer d'encourager plutôt que de détruire.

Gérald Roy
 Metteur en scène de
Ça passe ou ça casse

C'est les Vacances!



patlaram@sympatico.ca

Tribune libre

Un gouvernement à l'image de son peuple

Selon les derniers sondages, les Québécois s'apprêteraient à voter haut la main pour Jean Charest (très peu versé en économie), ou pour Mario Dumont (un beau néophyte en économie) et ainsi balancer par-dessus bord Bernard Landry (un haut diplômé en économie et en finance). On remettrait le spécialiste expérimenté pour le remplacer par un bon tribun démagogue ou un jeune et beau monsieur promoteur de changements toujours en évolution. N'est-ce pas que collectivement nous élisons toujours un représentant à notre image...

Serions-nous assez aveugles pour ne pas réaliser que nous vivons présentement une période des plus enrichissantes et que nous assistons à un changement des plus spectaculaires? À moins que nous soyons aveugles, que nous n'ayons pas le goût de voir ou que nous ayons perdu toute aptitude à décortiquer notre monde environnemental.

La réalité statistique, c'est que le Québec n'a jamais enregistré de toute son histoire une performance aussi vigoureuse au chapitre de la création d'emplois depuis le début de la présente année: 120 000 nouveaux emplois. Dans les années 70, on promettait la création de 100 000 emplois au cours de tout un mandat de 4 ans. Selon un

économiste à Statistique Canada, le Québec pourrait même manquer de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs névralgiques.

Dans le secteur de la construction, on n'a pas assisté à une activité aussi débordante depuis au moins 15 ans. Même les économistes les plus optimistes n'ont pas prévu une reprise aussi robuste que spectaculaire. Les secteurs de l'immobilier, des services informatiques et manufacturiers connaissent également une période éblouissante. Pour 2002, l'économie québécoise affichera un taux de croissance qui frisera les 4 %: meilleur que le taux de croissance canadien.

Les Québécois et Québécoises voudraient du changement? Si on osait se sortir la tête du sable, on se rendrait compte d'améliorations marquées dans plus d'un domaine. Travaillant dans des conditions pas toujours faciles, les infirmières ont finalement obtenu des primes d'encouragement. Les enseignantes et enseignants ont gagné un sobre bouquet de roses dans l'épineux dossier de l'équité salariale. Nos routes subissent présentement une cure aussi majeure que nécessaire. Le nombre de prestataires de l'État diminue de façon tangible.

Notre population occupe un emploi atteignant maintenant un pourcentage jamais vu en 36 ans. Et ré-

jouissons-nous pour le groupe de nos jeunes (15-24 ans) qui a été l'un des grands bénéficiaires au chapitre de l'emploi, notamment dans le secteur de l'économie du savoir.

On voudrait infliger un changement au modèle québécois, parce qu'il fait preuve d'efficacité? Montrons donc notre clairvoyance et soulignons le dynamisme exceptionnel des entrepreneurs et des investisseurs, soutenus par une action gouvernementale aussi efficace que rapide. Bien sûr qu'on a dû payer et qu'on y goûte encore amèrement, pour des budgets non équilibrés du passé. Pour aspirer un jour à bénéficier d'une diminution d'impôts appréciable, il faudra y penser deux fois avant de modifier notre modèle. Vouloir le changement pour le changement avec un opportuniste ou un inexpérimenté ne dénote pas un haut degré d'analyse.

Le déséquilibre fiscal nous fait mal à coup sûr et, à ce niveau-là, un rajustement véritable s'impose, si nous voulons vraiment améliorer nos services de santé et d'éducation. Par contre, tout changement irréflectif pouvant affecter l'efficace concertation actuelle entre nos agents socio-économiques devra être absolument à éviter.

André Carrier
 Sherbrooke

Témoignage

Les obstacles du quotidien

C'est un deuxième article que je souhaite voir encore imprimé. J'aime partager avec vous lecteurs par l'écriture. De plus, j'y trouve un réconfort.

Il y a tant à dire et à faire pour cette maladie dégénérative qu'est la «sclérose en plaques». Vous sensibiliser aux obstacles du quotidien qui pour vous sont anodins, comme prendre une tasse de café devenue un poids; celles que

j'essaie de prendre parfois, je les échappe. Une assiette pèse si lourd. Constamment je dois innover afin que ce soit plus facile.

Il y a aussi d'autres embûches que je dois contourner. Par chance il y a aussi quelques avantages. Des rémissions partielles qui me rendent si heureuse. J'y retrouve une confiance en moi, un répit, les douleurs et les engourdissements qui partent comme s'il n'y avait rien eu. Parfois tout est trop fort com-

me les voix, la télé, des fêtes.

Un matin, au levé, j'ai senti ma charpente s'affaïsser. Ça n'a duré que deux ou trois secondes mai j'en ai eu très peur.

À ce jour, le motorisé me procure une meilleure qualité de vie, plus d'autonomie. Je peux me déplacer même si mes bras sont atteints. Les premières fois en voulant franchir la porte de mon logement, j'ai grimpé avec la chaise

après le cadre de porte, et assez haut, ne sachant plus quoi faire. Qu'est-ce qu'un bulldozer fait? Il recule. Ah! Oui. J'ai pu me dégager. Certains jours j'arrive à en rire.

Avant une médication qui ralentit la maladie, je dormais partout où j'allais, incapable de me lever. Ça me demandait tellement d'efforts. Même le vent m'affolait parce qu'il semblait que j'allais tomber. J'étais sans la canne à ce moment.

Quitter le milieu du travail, là où j'y trouvais tant de plaisir aux échanges amicaux, de fou rire mais surtout ce contact avec la vie. Ça me manquera toujours.

Ma petite Corinne que je ne peux plus prendre dans mes bras.

Et demain?

Pierrette Charest
 Sherbrooke

Égouts à ciel ouvert: Sherbrooke prévoit faire les travaux en 2003

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Les secteurs des rues des Enclaves et Hollywood, dans l'arrondissement Rock Forest, devraient être reliés à un réseau d'aqueduc et d'égouts pour l'été prochain, prévoit-on à la Ville de Sherbrooke.

«Nous devons d'abord rencontrer les citoyens pour leur expliquer les options, en septembre ou en octobre, puis on devra procéder aux règlements d'emprunt et aux demandes dans le cadre du programme Travaux d'infra-

structures Canada-Québec», explique Denis Gélinas, chef de la Division ingénierie à la Ville de Sherbrooke.

«Les travaux pourraient se faire au printemps 2003 afin d'être complétés pour l'été», ajoute-t-il, au sujet de ce projet initialement mis de l'avant par l'ancienne Ville de Rock Forest.

Le coût du projet est estimé à 2,2 millions \$ dont 1,6 million \$ devra être absorbé par les propriétaires concernés, via une taxe de secteur.

Selon les données de l'ancienne Ville de Rock Forest, ce projet touche 107 lots et 70 résidences.

«On doit d'abord sensibiliser les

gens quant aux avantages pour leur qualité de vie et la valeur de leurs propriétés», dit M. Gélinas, soulignant que les propriétaires devront également prévoir un coût additionnel pour raccorder leur maison et leur terrain au futur réseau municipal.

Pollution

Depuis des années, les résidences des secteurs des Enclaves et Hollywood, non loin de l'intersection des boulevards Bourque et Bertrand-Fabi, rejettent les eaux usées de leurs fosses septiques directement dans des fossés, faute de réseau d'aqueduc, ce qui

constitue évidemment une source de pollution de l'environnement immédiat et de la rivière Magog, située en contrebas.

Dans un document remis aux élus il y a deux ans, l'ancienne Ville de Rock Forest avait souligné que les installations septiques existantes n'étaient pas adéquates et mis en évidence les risques de contamination des puits individuels qui alimentent les résidents en eau potable.

Cette situation, pour le moins inhabituelle en milieu urbain, est également contraire aux normes du schéma d'aménagement de la nouvelle Ville de Sherbrooke.



Les résidences des secteurs des Enclaves et Hollywood rejettent les eaux usées de leurs fosses septiques directement dans des fossés.

Un an dans la collectivité au papa d'un bébé secoué

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Éric Côté, âgé de 32 ans, a été condamné, hier au Palais de justice de Sherbrooke à purger une peine d'un an dans la collectivité pour avoir secoué son bébé d'à peine quelques semaines dans la nuit du 14 juin 2000.

À bout de patience par les cris et des pleurs incessants de son poupon, Côté a brassé son bébé avant de le déposer violemment dans son siège d'enfant sur la table de la cuisine, lui causant une double fracture du crâne. La région pariétale gauche du crâne avait été touchée et la région temporale droite avait subi des contrecoups de cet épisode.

L'enfant étant encore en bas âge, il est difficile pour les spécialistes de déterminer s'il gardera des séquelles des événements.

Le juge Gérald Desmarais, de la Cour du Québec, a condamné Éric Côté pour des gestes qu'il a avoués aux policiers après les événements. Sa peine dans la communauté prévoit qu'il demeure à domicile 24 heures par jour pour les six premiers mois de sa sentence et respecte un couvre-feu de 21h à 7h pour le reste de sa peine. Éric Côté est aussi assujéti à une probation de deux ans et à une série de conditions, dont celle de ne pas consommer d'alcool. C'est Me Claude Nadeau qui représentait Éric Côté, alors que Me Denis Petitclerc se chargeait de la preuve pour la couronne.

Les circonstances

Les gestes reprochés à Côté se sont déroulés dans les premières semaines de sa paternité. Ce sont l'impatience de Côté, son manque de sommeil et les cris incessants de son fils incapable de se nourrir aux seins de sa mère étant donné des problèmes d'allaitement, qui auraient provoqué ces gestes de violence.

Immédiatement après les événements, Éric Côté avait conduit son poupon à l'hôpital pour qu'il reçoive les premiers soins. Pris de remords, l'homme violent avec son enfant s'était, quelques instants après sa colère, accroupi dans la cuisine la tête entre les deux mains pour pleurer.

La direction de la protection de la jeunesse est intervenue dans cette histoire et a pris sous sa charge l'enfant du couple. Éric Côté et sa conjointe n'ont qu'un droit d'accès restreint de voir leur enfant depuis les événements. Une audition est d'ailleurs prévue le 22 août prochain devant la Chambre de la jeunesse dans cette affaire pour récupérer l'enfant ou obtenir un droit d'accès plus élargi. Sans compter qu'entre-temps, le conjointe de Côté a mis au monde un autre enfant en septembre 2001 et tout se passe sans problème sous la supervision de la DPJ.

Éric Côté, qui présentait des problèmes d'alcool avant les événements, a demandé de l'aide et a cessé de consommer depuis cette nuit de juin 2000. Il a aussi suivi une thérapie au *Seuil*, une maison pour homme aux prises avec des problèmes de violence.

SEARS*

Ces vendredi et samedi seulement!

épargnez 10% sur presque tout en magasin

même sur les articles soldés



avec la carte Sears

Sears déduira 10% du prix de l'article, avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Il y a des exclusions. Offre en vigueur jusqu'au samedi 27 juillet 2002



NE074F102

Copyright 2002, Sears Canada Inc.



Il y a des magasins Sears près de chez vous

Tous les magasins ne vendent pas de meubles. Pour plus de détails, voyez la liste ci-dessous.

Alma - ensembles matelas-sommier
Carrefour Alma (418) 662-2222

Chicoutimi - meubles et ensembles matelas-sommier
Place du Saguenay (418) 549-8240

Deux-Montagnes - ensembles matelas-sommier
Promenades Deux-Montagnes (450) 491-5000

Drummondville - meubles et ensembles matelas-sommier
Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381

Hull - meubles et ensembles matelas-sommier
Les Galeries de Hull (819) 770-6300

Lévis - meubles et ensembles matelas-sommier
Les Galeries Chagnon (418) 833-4711

Québec - meubles et ensembles matelas-sommier
Place Fleur de Lys (418) 529-9861
Place Laurier (418) 658-2121
Magasin de meubles et d'électroménagers de Québec
Boulevard de la Capitale et autoroute 40
(418) 260-9084

Sherbrooke - meubles et ensembles matelas-sommier
Magasin de meubles et d'électroménagers de Sherbrooke
Autoroute 410 et boulevard de Portland
(819) 564-3010

Trois-Rivières - meubles et ensembles matelas-sommier
Magasin de meubles et d'électroménagers de Trois-Rivières
Autoroute 40 et boulevard des Recollets
(819) 379-0992

Victoriaville - ensembles matelas-sommier
Le Grande Place des Bois Francs (819) 357-4000

L'offre s'applique à la marchandise des magasins de meubles Sears et des magasins de meubles et d'électroménagers Sears. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation, des achats par catalogue et sur le site Web. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Offre en vigueur jusqu'au samedi 27 juillet 2002.

R/01 Meubles; à l'exclusion des meubles de jardin et des meubles pour bébés des magasins Sears situés dans les centres commerciaux.

Le choix de meubles varie suivant le magasin. Renseignez-vous à votre magasin Sears

Collège de Sherbrooke

Centre de l'activité physique

CAP Jeunesse du 25 juin au 16 août 2002

Inscription tous les jours, de 9 h à 21 h

par téléphone 564-6360 ou au 355, rue du Parc

Maintenant!

CAP Jeunesse
Camp de jour



50% DE RABAIS

sur TOUTES nos marques de matelas et sommiers!

Galerie du sommeil
Brault & Martineau

Détails en magasin

VENTE PLEIN CAMION Plus!

24 VERSEMENTS
EGAUX

sans frais,
sans intérêt!

OU payez en
juin 2003

Le meilleur choix au Québec! Plus de 20 modèles disponibles en magasin!



1579\$
PAR MOIS
Matelas 2 places



2704\$
PAR MOIS
Matelas 2 places

Beautyrest
Quietude Plus

Matelas extra ferme avec renforts de contour, recouvert d'un tissu damassé piqué sur de la mousse. Sommier disponible. 10 ans de garantie.
Livraison et ramassage gratuits.
649\$ Matelas 2 places rég. : 1299\$
Matelas 1 place/465 ressorts ensachés 22,88\$ par mois ou 549\$ rég. : 1099\$
Matelas grand lit/792 ressorts ensachés 31,21\$ par mois ou 749\$ rég. : 1499\$
Matelas très grand lit/1023 ressorts ensachés 44,96\$ par mois ou 1079\$ rég. : 2199\$

Beautysleep
Caresse Plus

Matelas ferme recouvert d'un tissu piqué sur de la mousse. Sommier disponible. 5 ans de garantie.
Livraison et ramassage gratuits.
379\$ Matelas 2 places rég. : 759\$
Matelas 1 place/360 ressorts 279\$ rég. : 559\$
Matelas grand lit/608 ressorts 16,63\$ par mois ou 399\$ rég. : 799\$
Matelas très grand lit/800 ressorts 24,96\$ par mois ou 599\$ rég. : 1199\$



1579\$
PAR MOIS
Matelas 2 places

Chemonceau

Matelas ferme avec supports latéraux doubles, recouvert d'un tissu damassé multiplié sur 2 couches de mousse de haute densité. Sommier disponible. 10 ans de garantie ferme.
Livraison et ramassage gratuits.
379\$ Matelas 2 places rég. : 759\$
Matelas 1 place/360 ressorts 13,29\$ par mois ou 319\$ rég. : 639\$
Matelas grand lit/608 ressorts 17,88\$ par mois ou 429\$ rég. : 859\$
Matelas très grand lit/768 ressorts 27,04\$ par mois ou 649\$ rég. : 1299\$



Serta
NaturaBique Perfect Sleeper

Matelas moelleux recouvert d'un tissu damassé piqué sur de la mousse et sur 1 couche de fibre. Sommier disponible. 10 ans de garantie.
Livraison et ramassage gratuits.
569\$ Matelas 2 places rég. : 1139\$
Matelas 1 place/480 ressorts 18,71\$ par mois ou 449\$ rég. : 899\$
Matelas grand lit/800 ressorts 27,04\$ par mois ou 649\$ rég. : 1299\$
Matelas très grand lit/992 ressorts 37,46\$ par mois ou 899\$ rég. : 1799\$



2371\$
PAR MOIS
Matelas 2 places

Serta
Posture Plus

Matelas ferme recouvert de polyester piqué sur de la mousse. Sommier disponible. 10 ans de garantie.
Livraison et ramassage gratuits.
349\$ Matelas 2 places rég. : 699\$
Matelas 1 place/390 ressorts 269\$ rég. : 539\$
Matelas grand lit/640 ressorts 16,63\$ par mois ou 399\$ rég. : 799\$



1454\$
PAR MOIS
Matelas 2 places

Des spécialistes sur place pour vous conseiller!



2496\$
PAR MOIS
Matelas 2 places

SommeX
Mayfair coussinée

Matelas ferme avec dessus à coussinet et supports latéraux doubles, recouvert d'un tissu jacquard piqué sur de la mousse et sur 3 couches de fibre. Sommier disponible. 12 ans de garantie ferme.
Livraison et ramassage gratuits.
599\$ Matelas 2 places rég. : 1199\$
Matelas 1 place/416 ressorts 20,79\$ par mois ou 499\$ rég. : 999\$
Matelas grand lit/660 ressorts 27,04\$ par mois ou 649\$ rég. : 1299\$
Matelas très grand lit/870 ressorts 37,46\$ par mois ou 899\$ rég. : 1799\$

Bénéficiez de nos FACILITÉS de financement!



1371\$
PAR MOIS
Matelas 2 places

SommeX
Extra-Pedic

Matelas ferme avec supports latéraux doubles, recouvert de polyester piqué sur 3 couches de mousse. Sommier disponible. 10 ans de garantie ferme.
Livraison et ramassage gratuits.
329\$ Matelas 2 places rég. : 659\$
Matelas 1 place/360 ressorts.....12,46\$ par mois ou 299\$ rég. : 599\$
Matelas grand lit/608 ressorts.....16,63\$ par mois ou 399\$ rég. : 799\$



1621\$
PAR MOIS

LIVRAISON GRATUITE
même le dimanche
200 km
Coutils en magasin

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mer. 10h30 à 17h
Jeudi-Vendredi 10h30 à 17h
Samedi 10h à 17h
Dimanche 11h à 17h

Lit en métal très résistant au fini terra cotta. Support de matelas ajustable inclus. Choix de couleurs.
Livraison gratuite.
389\$ grand lit
Lit 2 places.....16,21\$ par mois ou 389\$
Très grand lit.....24,54\$ par mois ou 589\$
Paravent.....89\$
Table de nuit.....119\$
Lampe boudoir.....79\$
Ensemble douillette, jupe et couvre-oreillers - grand lit.....219\$



1746\$
PAR MOIS

Lit en métal très résistant au fini acier naturel. Support de matelas ajustable inclus. Choix de couleurs.
Livraison gratuite.
419\$ grand lit
Lit 2 places.....17,88\$ par mois ou 429\$
Très grand lit.....24,54\$ par mois ou 589\$
Miroir sur pied.....74,99\$
Podium.....129\$
Lampe boudoir.....99\$
Ensemble douillette, jupe et couvre-oreillers - grand lit.....269\$

BRAULT & MARTINEAU

Rock Forest
4275, boul. Bourque
(coin Grégoire)
Tél. : (819) 562-4242
1 800 267-4240

Pour un réveil
sans pareil!

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 28 juillet 2002. Quantité limitée sur certains articles. *Achat minimum requis de 299\$. Ne payez que les taxes de vente. Soujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 24 versements égaux, sans frais, ni intérêt débiter le mois suivant votre achat. Détails en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux C.D.L. **Achat minimum requis de 299\$. Ne payez que les taxes de vente. Soujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 24 versements égaux, sans frais, ni intérêt débiter le mois suivant votre achat. Détails en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux C.D.L.

PROCUREZ-VOUS LA CARTE DE CREDIT
BRAULT & MARTINEAU

